

# Lancement du projet Équi T-É

valérie  
**MAYNARD**

C'est dans ses nouveaux locaux, situés au 13665, boulevard du Curé-Labelle, bureau 201, secteur de Saint-Janvier, à Mirabel, que le Carrefour jeunesse-emploi de Mirabel, en collaboration avec les Partenaires de la réussite éducative des jeunes dans les Laurentides (PREL), a procédé au lancement officiel du projet Équi T-É (Équilibre Travail-Études) dans la MRC de Mirabel.

«Face à la croissance tant économique que démographique de notre région, les employeurs vivent un sentiment d'urgence face à la pénurie d'employés», explique la directrice de PREL, Lyne Deschamps. Les statistiques démontrent que c'est dans la région des Laurentides que les jeunes travaillent le plus durant leurs études, soit 45,1 % d'entre eux. Or, estime-t-elle, le rôle des employeurs dans la conciliation travail-études de leurs employés se révèle essentiel au maintien de la persévérance scolaire des jeunes. «L'implication et la préoccupation de l'employeur face aux études de son employé font toute la différence», poursuit-elle.

C'est dans cette optique que le projet Équi T-É, un projet de conciliation travail-études, s'insère. «Équi T-É vise essentiellement à créer dans la



Le lancement du projet Équi T-É s'est fait en présence de Lyne Deschamps, directrice du PREL, et de Claude Grenier, directeur du Carrefour jeunesse-emploi de Mirabel.

communauté des attitudes et des comportements favorables à la persévérance scolaire, à la réussite et à la diplomation chez les jeunes qui sont aux études et qui ont un emploi rémunéré», résume-t-elle, statuant que chez les employeurs, la diplomation devient une préoccupation de plus en plus importante. «Parce que la relève est là et parce que dans cinq ans, c'est plus de 57 000 emplois qui seront à combler

dans les Laurentides», note-t-elle encore.

## Un projet qui prend de l'ampleur

L'an dernier, au niveau régional, plus de 10 670 jeunes ont été sensibilisés au projet. Des jeunes du secondaire (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>), de la formation générale des adultes, de la formation professionnelle et de la première année du collégial. D'avis que la sensibilisation à l'équilibre entre le travail et les études

chez les élèves doit s'étendre à l'ensemble de la communauté, 500 employeurs de la région ont été rencontrés au cours de la dernière année. Parmi eux, 264 se sont formellement engagés à appuyer la réussite scolaire de leurs employés en collaborant à un équilibre travail-études, dont Helicopter Textron, Associati maisons des jeunes de Mirabel, Belle-Rivière, Intermarché Augustin, Caisse populaire Desjardins de l'Envolée et IGA famille. «Travailler durant les études positif. Sauf dans les cas où le nombre d'heures travaillées par semaine dépasse 20 heures, comme c'est le cas chez 8,6 % des élèves», fait valoir le directeur du Carrefour jeunesse-emploi de Mirabel, Claude Grenier.

Au cours de la prochaine année, le Carrefour jeunesse-emploi de Mirabel compte mettre davantage d'effort dans la sensibilisation auprès des employeurs travaillant en collaboration avec le Centre de développement de Mirabel, la Chambre de commerce et d'industrie de Mirabel. Pour toute information, communiquez avec Chantal Chabot au 450-420-6262 ou visitez le site [www.cjemirabel.ca].

## Hippodrome et Ludoplex à Saint-Eustache

# Un projet qui combat le jeu pathologique sur la Rive-Nord, selon le maire Claude Carignan

dany  
**CLOUTIER**

Le maire de Saint-Eustache, Claude Carignan, sent le besoin de faire une autre sortie publique sur la question du projet d'hippodrome et de salon de jeu qu'il s'est fait proposer par le promoteur Attractions hippiques, après avoir abordé le sujet dans deux des trois dernières chroniques qu'il signe chaque semaine dans notre édition du mercredi, LA CONCORDE.

Il déplore notamment qu'aucun parti politique ni aucune organisation n'aient pris la peine de communiquer avec lui pour obtenir son opinion sur le projet avant de prendre position sur la place publique, «un dossier qui ne pouvait qu'être imparfaitement connu d'eux», a-t-il indiqué en rencontre de presse, le 13 février dernier, à ses bureaux de la mairie. «Je ne dis pas que les inquiétudes soulevées ne sont pas légitimes, loin de là, dit-il. Je dis

simplement que ma porte est toujours ouverte et que j'aurais volontiers fait connaître les informations que j'avais en ma possession et celles que je recueille à travers les démarches que nous faisons pour approfondir notre connaissance du dossier.»


Entre autres informations, le maire Carignan souligne une condition non négociable de son administration si un tel projet se réalisait à Saint-Eustache: retirer un appareil de loterie vidéo dans les bars et restaurants de Saint-Eustache et de la couronne nord pour chaque appareil de loterie vidéo que compte installer Loto Québec au Ludoplex, Saint-Eustache en compte quelque 140 sur son territoire. Le promoteur veut en installer 1 360 dans son salon de jeu, selon l'administration Carignan.

Son administration veut même que Loto-Québec lui confirme chaque établissement où un appareil de loterie vidéo sera enlevé grâce au projet: «Je ne veux pas me contenter de savoir que Loto-Québec a enlevé un appareil dans la grande région de Montréal. Le fait d'enlever un appareil de loterie vidéo à Longueuil ou à Pointe-Saint-Charles n'aidera en rien la population de Saint-Eustache dans la lutte au jeu pathologique. Il s'agit de notre pouvoir de négociation pour faire sortir les loteries vidéo des bars.»

Le projet est même salué par le sénateur Jean Lapointe, qui lutte contre le jeu pathologique engendré par les loteries vidéo. Le maire Carignan espère ainsi dissiper les inquiétudes soulevées par les déclarations de certains politiciens sur ce sujet. «Je ne reviendrai pas sur les bénéfices du projet sur le plan économique, tant ceux-ci sont évidents, dit-il. C'est pourquoi nous poursuivons nos consultations d'experts en matière de jeu public et de sécurité publique, notamment avec la Direction de la santé publique des Laurentides, d'obtenir son avis sur la question.»

Son équipe et lui-même n'ont pas annoncé publiquement le projet lorsqu'il leur a été soumis parce qu'ils ne pouvaient pas annoncer quelque chose de non conclu. «Nous ne pouvions pas annoncer quelque chose de non conclu n'aura peut-être même pas lieu, d'avoir recueilli toute l'information nous permettant d'en juger la pertinence.»

«Quelles que soient les conclusions de cette consultation, la population sera largement informée, de manière à pouvoir se former une opinion éclairée et basée sur des données réelles, et pas des suppositions», conclut, soulignant qu'il était facile de faire de la démagogie sur le dossier.



53, rue Saint-Eustache,  
Saint-Eustache, J7R 2L2  
Téléphone: 472-3440  
Petites annonces: 974-2244  
Télécopieur: 473-1629  
Télécopieur public: 472-1638

Site Internet: www.veil.com

**Pour couvrir la région complètement, L'ÉVEIL distribue toutes les semaines:**

6 997 exemplaires à Deux-Montagnes	180 exemplaires à Saint-Denis
19 019 exemplaires à Saint-Eustache	186 exemplaires à Saint-Georges
5 220 exemplaires à Sainte-Marthe-sur-le-Lac	480 exemplaires à Sainte-Scholastique
2 185 exemplaires à Saint-Joseph-du-Lac	300 exemplaires à Saint-Hermas
2 490 exemplaires à Pointe-Callumet	2 220 exemplaires à Saint-Casimir
1 586 exemplaires à Oka	4 412 exemplaires à Laval-Québec
642 exemplaires à Saint-Picard	
3 280 exemplaires à Saint-Augustin	

N.B.: Nombre d'exemplaires au 16 février 2008

---

**Les Éditions Blainville-Deux-Montagnes inc.**

<p><b>Président-directeur</b> Jean-Claude Langlois</p> <p><b>Conseil d'administration</b> Carole Côté Michel Langlois Claude Langlois Serge Langlois</p> <p><b>Comité de gestion</b> Yves Bourbonnais Carole Côté Normand Langlois Michel Langlois Claude Langlois Serge Langlois</p> <p><b>Rédacteur en chef</b> Piém Dineen</p> <p><b>Rédacteur en chef adjoint</b> Bernett Bloudeau</p>	<p><b>Rédacteurs</b> Sylvie Manoux Claude Desjardins Valérie Schmatz Dany Cloutier Chantal Gréseau Richard Marr Valérie Maynard Luc Proulx Josanne Hespelt Sophie Mély-Dubout Stéphane Proulx Martin Lederc</p> <p><b>Rédacteur sportif et directeur des relations publiques</b> André Roy</p>	<p><b>Rédactrice publicitaire</b> Isabelle Perrault</p> <p><b>Photographes</b> Michel Chartrand Yves Déry</p> <p><b>Vérificateur-comptable</b> Dennis Roy, C.A.</p> <p><b>Directeur général vente et marketing</b> Serge Langlois</p> <p><b>Directeur aux ventes</b> André Villeneuve</p> <p><b>Adjointe aux ventes</b> Line Lachance</p> <p><b>Publicitaires</b> Stephan Giroux Line Laurentide</p>	<p><b>Rejean Saint-Pierre</b> Véronique Waddell</p> <p><b>Assistante aux ventes internes</b> Marine Shank Danielle Bernier Lisa Bourras Sophie Taitton</p> <p><b>Chef des communications et du marketing</b> Isabelle Lacasse</p> <p><b>Publicitaires aux projets spéciaux</b> Marjolaine Hubbard</p>
--	--	--	---

**INFO**

Responsable du développement commercial  
Louis Vallée

Directeur de la production  
Yves Bourbonnais

Assistante  
Carole Manneau

**DISTRIBUTION:**

**DISTRIBUTION**

**491-1410**

Directeur  
Normand Langlois

L'ÉVEIL est imprimé par l'imprimerie Transmag et distribué par Les Éditions Blainville-Deux-Montagnes. Toute réimpression, tirage ou copie est soumise par L'ÉVEIL. Copiant, le journal dégage sa responsabilité au-delà du coût de l'annonce, en cas d'erreur ou d'omission. La reproduction des annonces et des nouvelles de ce journal est interdite. Distribution Blainville-Deux-Montagnes, distribution de circulaires, ne peut être tenue responsable, pour un montant supérieur au coût du contrat, des dommages résultant d'un incendie, d'une inondation ou d'autres causes. Société canadienne des postes - Envoi de publications par mandat - Compte de vente du produit n° 0109584.